

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON DE SAINT-OMER NORD
COMMUNE DE SERQUES

L'an deux mil seize, le quatre février à 19 heures 00,
le conseil municipal de la commune de SERQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie Lefebvre, Maire de la commune.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Mr GOOLEN Gilles qui a donné pouvoir à Mme DEPRECCQ Micheline ; Mme BECAERT Caroline qui a donné pouvoir à Mme BALLE Anne-Marie ; Mme MALPOT Sylvie qui a donné pouvoir à Mme le Maire, Mr DEGREMONT Michaël absent excusé, sans pouvoir.

Madame CARRE Fabienne est nommée secrétaire.

Convocation du 26 janvier 2016

Objet : Instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols

Madame le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération pour confier par voie de convention, l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols aux services de la CASO.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et donne l'autorisation à Mme le Maire de signer l'arrêté portant délégation de signature et définissant les modalités de mise à disposition des services de la CASO.

Objet : MODIFICATION DES STATUTS DE LA CASO : Sentier de randonnée- Prise de compétence « Elagage, Fauchage, Balisage des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire ».

Mme le Maire informe le conseil municipal que pour pouvoir faire du territoire une destination de sports, loisirs, tourisme et de sport pleine nature, il est nécessaire de délibérer pour que la CASO puisse modifier les statuts à la rubrique « développement touristique » de l'article 4. Le conseil municipal accorde à l'unanimité des suffrages cette modification des statuts de la CASO.

Objet : Tarifs ALSH Année 2016

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs de l'ALSH en fonction du quotient familial mais également dégressif en fonction de la fratrie. Elle propose les tarifs suivants à compter du 1^{er} mars 2016 :

A la semaine	Serquois		Extérieurs	
	QF <=850	QF >=850	QF <=850	QF >=850
1 ^{er} enfant	37 €	42 €	43 €	48 €
2 ^{ème} enfant	36	41	42	47
3 ^{ème} enfant	35	40	41	46

A la $\frac{1}{2}$	Serquois		Extérieurs	
	QF <=850	QF >=850	QF <=850	QF >=850

journée				
1 ^{er} enfant	4 €	5 €	5 €	6 €
2 ^{ème} enfant	3	4	4	5
3 ^{ème} enfant	2	3	3	4

QF : quotient familial

4^{ème}, 5^{ème} enfant ... tarif identique au 3^{ème} enfant

Pour les familles ne pouvant pas fournir leur quotient familial le tarif le plus élevé s'applique.

Objet : TARIF CANTINE SCOLAIRE A COMPTER DU 1^{er} MARS 2016

Madame le Maire propose à l'assemblée de revaloriser le prix du repas cantine pour l'année 2016 comme suit :

- ✚ 3.00 € le repas pour les familles de 1 et 2 enfant(s) scolarisé(s)
- ✚ 2,80 € le repas pour les familles de 3 enfants et plus

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces tarifs au 1^{er} MARS 2016

Objet : TARIF GARDERIE SCOLAIRE A COMPTER DU 1^{er} MARS 2016

Madame le Maire propose à l'assemblée de revaloriser le prix de la garderie pour l'année 2016 comme suit :

- ✚ 0.70 € la demi-heure avec un quotient familial inférieur à 617 €
- ✚ 0.85 € la demi-heure avec un quotient familial supérieur à 617 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces tarifs au 1^{er} MARS 2016

DIVERS

✚ **Demande de subvention**

Chambre des Métiers et de l'artisanat et Maison Familiale Rurale des Hauts-Pays Le conseil municipal décide de ne pas leur verser de subvention.

✚ **Attribution de compensation – Année 2016**

Le montant s'élève à - 63 690 ,22 euros

✚ **Tarif de la salle des fêtes pour l'année 2016**

Les tarifs de location restent inchangés

✚ **Demande de marquage au sol**

Mme le Maire donne lecture de la lettre de Mr DESCHODT demandant un marquage au sol du virage Route de Moulle chez Mr DEGRAEVE Philippe. Le conseil municipal accepte de procéder au marquage dès que les conditions météorologiques le permettront.

✚ **Demande d'installation d'un miroir**

Mme le Maire donne lecture de la lettre de Mr LEFEBVRE Jean-Claude demandant l'installation d'un miroir en sortant de l'Impasse du Moulin. Les deux routes étant communales, un miroir sera installé. De ce fait, Mme BECAERT demande si elle peut en installer un, à ses frais, sur son garage. Le conseil est d'accord.

✚ **Pétition suite à l'accident sur la RD 943**

Mme le Maire donne lecture du courrier de Mr GUILBERT José et de la pétition suite à l'accident de son épouse. A l'époque une réunion avec l'Équipement (DDE) avait eu lieu disant que plus il y a de passages piétons, plus il y a d'accidents. Aujourd'hui, le département est d'accord pour la mise en place du passage piéton. Mme le Maire va de nouveau rencontrer l'unité départementale pour en discuter.

Avancement des travaux de l'estaminet

Les travaux seront terminés fin mars. Un devis pour l'installation de la cuisine du haut est en cours. Pour celle du bas, voir pour du matériel d'occasion.

Préparation du budget primitif 2016

- Des devis pour le parking de la salle des fêtes, la Rue du Fond de Mer et la pose de tuyaux dans le virage de la Rue du Marais sont en cours.
- En ce qui concerne l'éclairage public. Beaucoup de lampes sont en mauvais état. La FDE subventionne en fonction de l'économie d'énergie faite (pour une lampe LED : 340 euros de subvention). Une lampe coûte 550 euros. S'il y a installation de LED, tout doit être changé. Les lampes dans le secteur du Marais, route de Watten et une partie de la Route de Tilques sont à changer rapidement. Une horloge satellite est subventionnée à 50 %. La FDE propose un prêt avec un remboursement de 1.40 % du taux d'intérêt. Monsieur DENIS propose de faire un emprunt de 20 000 euros pour le changement de 38 points lumineux et des horloges.
- A voir, agencement de la salle des associations à côté de l'estaminet
- Informatisation de la bibliothèque : achat de deux ordinateurs neufs pour un remplacement au secrétariat de mairie et installation des deux anciens à la bibliothèque.
- Une clôture sera posée au presbytère
- Impôts : A voir, si augmentation
- Changement du déshumidificateur à l'église

Lecture des faires parts

Naissance de Marius , petit-fils de Mme BECAERT Caroline

Naissance de Laura, petite fille de Mr DENIS Philippe

Décès de Mr BULTEL Danny

L'ordre du jour étant terminé

La séance est levée à 20 heures 30